Contrat de location de l'exposition « La Nakba - Exode et expulsion des Palestiniens en 1948 »

CJACP
COLLECTIF JUDÉO-ARABE & CITOYEN POUR LA PALESTINE
STRASBOURG

Organisateur de l'exposition :

Nom du responsable :

Adresse complète / Tél. :

Durée / Dates de l'exposition :

Forfait pour location de 14 panneaux (= 1 titre + 13 de présentation) :	50,00 eur
Frais de renvoi par principe à charge de l'organisateur : Colissimo recommandé par la poste française, jusqu'à 10 kg : 2 x 20,55 €[1] : (**Les frais d'envoi** sont par principe à charge de l'organisateur précédent)	
Réservation de 25 catalogues de l'exposition à : 3,50 €/ex. Pour une réservation **de plus de 50 ex.**, coût de : 3,00 €/ex. **Hors** frais d'envoi	eur
(1) Tarif au 1er mars 2014. Tenir compte des tarifs pratiqués dans les autres pays francophones. **COÛT TOTAL :**	eur

Merci d'effectuer le règlement correspondant par :

— chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **CJACP EXPOSITION** / Strasbourg à adresser à :

Josiane OLFF-NATHAN 12, rue du Ballon 67100 STRASBOURG

— ou par virement bancaire sur le compte en mentionnant à l'ordre de : **CJACP EXPOSITION**

Banque : CRÉDIT COOPÉRATIF STRASBOURG Code banque : 42559 Code guichet : 00081

N° cpte : 41020029909 Clé RIB : 64 IBAN : FR7642559000814102002990964 BIC : CCOPFRPPXXX

Sous réserve de changement, dès la fin de l'exposition, les éléments seront à envoyer sans délai s.v.pl. à l'adresse suivante :

IMPORTANT : L'organisateur engage sa responsabilité pour l'exposition. Tout dommage, dégradation ou manquant sont à signaler sans délai. L'organisateur s'engage au remplacement pour un coût de réimpression de 95 euros par panneau.

Fait à Strasbourg, le (date) :

Josiane Olff-Nathan **Günter Schenk**

pour le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine

Pour l'organisateur, le :

Nom :

Fait à :

Signature :

Le responsable du lieu d'accueil donne son accord pour montrer cette exposition dans ses locaux pour la durée indiquée ci-dessus.

Lieu d'exposition (adresse précise) :

Pour le responsable, le :

Nom :

Fait à :

Signature :

COLLECTIF JUDÉO-ARABE ET CITOYEN POUR LA PALESTINE • Maison des Associations • 1a, place des Orphelins • F-67000 STRASBOURG

CJACP STRASBOURG

Contact direct : Tél. : +33 (0)3 88 84 60 07 • E-mail : josiane.olff-nathan@orange.fr, cjacp@orange.fr

Propriétaire (copyright, tous droits réservés) & responsable du contenu de l'exposition :
© Flüchtlingskinder im Libanon e.V., Pfullingen, Allemagne

Réf_doclocMAJ_170929

La Nakba

النكبة

EXODE ET EXPULSION DES PALESTINIENS EN 1948

طرد الفلسطينيين وهجرتهم ١٩٤٨

EXPOSITION

« … ce voyage dans le passé, si douloureux soit-il, est le seul moyen d'avancer si nous voulons un avenir meilleur pour nous tous, Israéliens et Palestiniens. »

Ilan Pappé, historien israélien

Cette exposition a reçu le soutien de Nos remerciements vont également aux donateurs anonymes.

ccfd-terre solidaire · CPIPG · Paris-centre · UJFP · Right For All / Droit Pour Tous · Les amis de AL ROWWAD · Urgence Palestine Nyon-La Côte · Collectif Urgence Palestine Genève

Responsable de la diffusion au sein de la sphère francophone :

Responsable de la conception et du contenu de l'exposition : www.lib-hilfe.de

FLÜCHTLINGSKINDER im Libanon e.V.

© Flüchtlingskinder im Libanon e.V.

Pourquoi cette exposition La Nakba
destinée à l'espace francophone ?

Lorsque le Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine présenta cette exposition dans sa version originale à la M.I.S.H.A. de Strasbourg en mai 2012, l'aspect rigoureux de la restitution historique ainsi que la grande qualité graphique des panneaux firent l'unanimité auprès de l'ensemble des visiteurs.

Cet accueil enthousiaste provoqua la formation d'un petit groupe de membres de notre Collectif qui s'est attelé bénévolement au travail d'adaptation pour une version destinée au monde francophone. Suite à la rencontre fructueuse avec la réalisatrice de l'exposition, nous sommes heureux de présenter ce travail si nécessaire pour la préservation d'une mémoire trop souvent ignorée, au service de l'histoire et de la justice, comme l'a écrit l'historien Tony Judt :

« Notre devoir envers les victimes des innombrables massacres dont est entaché notre passé récent n'est pas un devoir de mémoire, mais bien un devoir d'histoire. »

Quelques informations sur l'exposition

Cette exposition fut créée à l'initiative de Mme Ingrid Rumpf, présidente de l'association d'entraide *Flüchtlingskinder im Libanon e.V.* à Pfullingen en Allemagne, www.lib-hilfe.de. Elle circule dans l'ère germanophone depuis 2008 (une centaine de villes à ce jour en Allemagne, Autriche, Suisse).

De nombreux organismes internationaux (parmi lesquels l'*Institute for Palestine Studies*, l'*Applied Research Institute Jerusalem, Zochrot Tel Aviv-Jaffa, etc.)* ont contribué spontanément en fournissant un matériau aussi indispensable que riche sous la forme d'une vingtaine de cartes, de tableaux statistiques et d'illustrations. De larges citations et textes extraits d'ouvrages et des recherches menées par les « nouveaux historiens» israéliens viennent étayer une réalité historique incontournable, révélant la transformation violente entre 1947 et 1949 de la Palestine qui était devenue depuis le début du XXe siècle la cible d'un sionisme politique et militariste à visée ouvertement colonialiste. Et dont les conséquences directes se nomment expulsions et exodes massifs, destructions de villes et villages, expropriations de terres .

En Allemagne, une cinquantaine de personnalités ont exprimé leur soutien à l'exposition *La Nakba* : parmi elles, on citera Uri Avnery, l'écrivain Günter Grass prix Nobel de littérature, Peter Scholl-Latour, Jean Ziegler, le regretté Stéphane Hessel, Alfred Grosser (voir son texte de soutien ci-dessous).

Le très grand mérite de cette exposition est d'apporter au public un éclairage se voulant d'abord impartial parce que basé sur l'examen des faits historiques.

Ce qu'ils pensent de cette exposition

« Les pays occidentaux ont bien trop longtemps négligé la catastrophe palestinienne [...] J'applaudis à cette formidable exposition sur la mémoire [...] »

Richard Falk,
professeur émérite de droit international à l'Université de Princeton, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Palestine

« J'apporte mon soutien entier à l'initiative de l'exposition "La Nakba" que la qualité scientifique recommande comme vecteur d'une information aujourd'hui très nécessaire. »

Jean-Luc Nancy,
philosophe, professeur émérite, Université de Strasbourg

« Cette exposition constitue une excellente introduction au drame palestinien, largement occulté dans les mémoires européennes. Elle permet de comprendre les origines du conflit et la manière dont s'est effectuée l'expulsion d'un peuple de sa terre. [...] »

Alain Gresh,
journaliste, animateur du blog Nouvelles d'Orient

« Je suis intervenu [...] pour combattre les interdits dont cette exposition était menacée dans diverses villes allemandes [...] Tout Français ou Francophone qui veut comprendre le rapport entre Israéliens et Palestiniens aura profit à connaître, grâce à l'exposition, une vision de la réalité de 1948 [...] »

Alfred Grosser,
politologue, sociologue, historien, professeur émérite des Universités

« Le XXe siècle a enfanté un mot : négationisme. [...] La Nakba palestinienne est trop souvent encore l'objet d'un tel négationisme, [...] Espérons qu'en France cette exposition aidera à détruire certains mythes autour du conflit en Palestine. »

Michel Warschawski,
écrivain, journaliste, co-fondateur et président du Centre d'information alternative de Jérusalem, Prix 2012 des Droits de l'homme de la République française

« Ce travail minutieux et documenté permet de présenter efficacement les éléments fondamentaux nécessaires à la compréhension de la tragédie palestinienne [...] »

Bernard Ravenel, agrégé d'histoire

réalisation : *l'atelier graphique* scribest, nov. 2013, rév. 2014-17

Composition de l'exposition La Nakba

L'exposition se compose des éléments suivants :

❑ **14 PANNEAUX de 0,90 x 1,50 m, impression quadrichrome sur support PVC.**

Ces panneaux s'enroulent et se déroulent grâce à des baguettes en bois et s'accrochent aisément sur toutes sortes de supports. Une fois enroulés, les panneaux se rangent dans 2 cartons prêts pour un envoi en Colissimo par la poste (voir au dos). Dans le détail :

- **PANNEAU 1** : sert d'affiche / présentation de l'exposition ;
- **PANNEAU 2** : la Palestine jusqu'en 1917 (des débuts de l'immigration juive jusqu'à la Déclaration Balfour) ;
- **PANNEAU 3** : évolution de la Palestine jusqu'en 1947 (Mandat britannique) ;
- **PANNEAU 4** : la Résolution 181 (II, plan de partage des Nations unies du 29 novembre 1947) ;
- **PANNEAU 5** : du plan de partage jusqu'à la proclamation de l'État d'Israël le 14 mai 1948 (guerre civile) ;
- **PANNEAU 6** : les conséquences de la guerre civile ;
- **PANNEAU 7** : jusqu'en 1949 (guerre israélo-arabe de mai 1948 à juillet 1949) ;
- **PANNEAUX 8 et 9** : après 1949 (conséquences de la guerre israélo-arabe) ;
- **PANNEAU 10** : la Résolution 194 (III) des Nations unies sur le Droit au retour des réfugiés du 11 décembre 1948 ;
- **PANNEAU 11** : la situation des réfugiés palestiniens aujourd'hui ;
- **PANNEAU 12** : la situation des réfugiés palestiniens aujourd'hui (suite) ;
- **PANNEAU 13** : récits et témoignages (des réfugiés racontent leur histoire) ;
- **PANNEAU 14** : l'art et la culture palestinienne.

L'ensemble des 14 panneaux est mis à disposition pour **un forfait de 50 euros, hors frais d'envoi** (voir détails au dos) et **une durée précisée à l'avance** (pas de durée imposée).

❑ **CATALOGUE d'accompagnement de 32 pages au format A 4, tirage quadrichrome sur papier couché.**

Le catalogue reproduit les panneaux de l'exposition, permettant aux visiteurs de garder une trace écrite de l'histoire de la *Nakba* de 1948. Chaque exposant s'engage à réserver **une quantité minimale de 25 exemplaires** du catalogue au prix unitaire de 3,50 euros. Ces exemplaires seront expédiés et facturés séparément (voir détails au dos).

Modalités de fonctionnement et de circulation de l'exposition

Les modalités sont fixées par le contrat de location au dos de ce dépliant. Pour toute demande de location, merci de remplir soigneusement le formulaire et de le renvoyer accompagné du règlement à notre adresse indiquée en bas de page.

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous !

N'hésitez pas à nous joindre pour toute question ou information complémentaire :

CJACP STRASBOURG
COLLECTIF JUDÉO-ARABE ET CITOYEN POUR LA PALESTINE
Maison des Associations • 1a, place des Orphelins • F-67000 STRASBOURG
Contact : Tél. : +33 (0)3 88 84 60 07 • E-mail : josiane.olff-nathan@orange.fr